



RAPPORT ANNUEL
2023



Association régie par la loi de 1901

SIRET : 503 898 249 00027

NAF : 9499Z


Siège social

16 rue Oudinot

75 007 Paris

www.association-cvm.org

association.cvm@gmail.com

 Association CVM

 Association contre les violences sur mineurs

 associationCVM

 assocvm

 CVMassociation

L'association

L'association Contre les Violences sur Mineurs de Paris est une association loi 1901 créée en 2008 de la volonté de professionnels hospitaliers de se fédérer en association. Elle s'adresse aux mineurs victimes de violences, à leurs proches, aux professionnels de l'enfance et de l'adolescence et, de manière plus large, au grand public. Elle regroupe des professionnels de l'enfance et des professionnels de tous horizons, tous bénévoles et impliqués dans la protection de l'enfance.

Ses missions sont :

- **L'information** : informer les mineurs, leurs familles, les professionnels et le grand public est central dans la prévention des violences commises à l'encontre des enfants et des adolescents, et dans la prévention des conséquences liées à ces violences.
- **La formation** : former les professionnels, participer à la communication des connaissances scientifiques et soutenir les organismes publics dans leur stratégie de lutte contre les violences constituent des moyens cruciaux pour contribuer à l'amélioration de la prévention et du soin des enfants et adolescents maltraités.

Le bureau

Lors de l'assemblée générale du 11 juin 2021, un nouveau bureau a été élu. Il est composé de :

Présidente : Mélanie Dupont, psychologue, docteur en psychologie

Secrétaire Générale : Kenkyla Insiengmay, psychologue

Secrétaire adjointe : Cécile Peronnet, enquêteur, gendarmerie nationale

Trésorière : Caroline Rey-Salmon, pédiatre, médecin légiste, expert près la cour d'appel de Paris, agréé par la cour de cassation

Trésorier adjoint : Nicolas Soussy, médecin généraliste

Le CVM compte actuellement 27 membres actifs.

Rappels historiques

2008	Création de l'association
2008-2011	Réalisation de la recherche soutenue par la Fondation Pfizer pour la santé de l'enfant et de l'adolescent intitulée « <i>Étude psychopathologique d'une population de victimes d'agression sexuelle au sein de l'Unité Médico-Judiciaire pour mineurs de Paris et analyse du rôle des interventions médico-légales dans le processus de « réparation » judiciaire et psychologique</i> ».
2012	Conception du programme « Nénuphar » de prévention à destination des mineurs victimes de violences sexuelles.
2013	Lancement du programme Nénuphar ; journée scientifique annuelle sur le thème « <i>la révélation des violences sur mineurs : de l'intimité au partage</i> » à Paris ; refonte du site internet.
2014	Mise en route du dispositif d'accompagnement psychologique proposé à l'UMJ pour les mineurs et leur famille. Journée scientifique annuelle à Paris sur le thème : « <i>la révélation des violences sur mineurs : de l'intimité au partage</i> ».
2015	Journée scientifique annuelle sur le thème : « <i>Agressions sexuelles sur mineurs : interactions auteurs-victimes au-delà des faits</i> », organisée à Paris ; réalisation des guides d'information et de prévention pour les mineurs victimes de coups et blessures ; développement et amélioration du site internet ; nomination au concours des Trophées des patients de l'AP-HP pour la mise en œuvre du programme Nénuphar à l'Unité Médico-Judiciaire de l'Hôtel-Dieu ; obtention du <i>prix Servir du Rotary club</i> .
2016	Journée scientifique annuelle sur le thème « <i>le mineur dans la tourmente des violences conjugales</i> », à Paris ; évaluation du programme Nénuphar ; élaboration du contenu du tutoriel d'informations sur le parcours des victimes ; réalisation de la campagne de sensibilisation sur les violences faites aux enfants ; refonte du site internet ; traduction de l'ouvrage « <i>Maltraitements à enfants</i> » (Lavoisier) en anglais ; obtention du statut d'association d'intérêt général, lauréat du concours des Trophées des patients (AP-HP) catégorie « Promouvoir l'information aux usagers » pour la mise en œuvre du programme Nénuphar à l'Unité Médico-Judiciaire de l'Hôtel-Dieu.
2017	Journée scientifique annuelle sur le thème « <i>jeune violent : fais-moi peur ! Adolescence extrême, adolescent victime</i> », à Paris ; réalisation d'un tutoriel d'information et d'un guide papier sur les professionnels intervenant auprès des mineurs victimes ; diffusion de la campagne de sensibilisation sur la maltraitance à enfants ; réalisation de 11 mini-interviews de professionnels de la protection de l'enfance ; création du compte Facebook de l'association ; réalisation du dossier de presse présentant l'association.
2018	Journée scientifique annuelle sur le thème « <i>Mineur étranger isolé, entre fracture et espoir</i> », à Paris ; réalisation d'un tutoriel d'information sur les violences sexuelles ; réalisation de 13 mini-interviews de professionnels de la protection de l'enfance ; réalisation de deux flyers de présentation de l'association ; soutien au livret « Stop aux violences sexuelles faites aux enfants » réalisé par Bayard Jeunesse ; organisation d'un gala pour les dix ans de l'association.
2019	Journée scientifique annuelle sur le thème « <i>Prostitutions des mineurs</i> », à Paris ; réalisation de deux tutoriels d'information sur la pédopornographie et sur le harcèlement sexuel.
2020	Journée scientifique annuelle sur le thème « <i>Les mineurs au cœur des cyberviolences</i> », à Paris ; réalisation d'un tutoriel d'information sur le viol, d'un tutoriel de soutien aux professionnels, de trois tutoriels de soutien à la parentalité (contexte Covid), lancement de la recherche-action sur la prostitution des mineurs.
2021	Réalisation d'un tutoriel d'information sur l'inceste, d'un tutoriel et d'un guide d'information sur les professionnels intervenant dans le milieu sportif ; recherche-action sur la prostitution des mineurs ; labellisation « Pacte de l'enfance » ; collaboration CAPA.
2022	Changement d'identité : nouveau nom, nouveau logo, nouveau site internet. Finalisation de la recherche-action PROMIFrance et mallette pédagogique, outils pour le Ministère des Sports.

Les actions de l'association durant l'année 2023

Le site internet et les réseaux sociaux

Le 24 avril 2023, après des mois de travail, le CVM a lancé son nouveau site : www.association-cvm.org.

Véritable bibliothèque d'informations pour les victimes, les témoins, leurs proches, ainsi que pour les professionnels ; il répond ainsi à la mission de prévention et d'information du grand public.

Au 31 décembre 2023, il comptabilise plus de 300 ressources répertoriées, qu'elles soient réalisées par le CVM ou d'autres associations ou institutions majoritairement francophones, sur des sujets allant de l'usage des écrans à l'inceste.

Le travail de refonte du site a débuté en 2021, s'est prolongé tout au long de l'année 2022 pour aboutir à une version plus contemporaine, rassurante et fonctionnelle du site. Ce travail a engagé une équipe importante constituée de l'expertise de deux consultants en communication et digital, Virginie Eidel et Henry Ortega, de l'agence The Coding Machine (TCM), ainsi que des adhérents du CVM.



Cette nouvelle version évoluera au fil du temps : ajouts de nouvelles ressources, accessibilité, amélioration de certaines fonctionnalités.



Un très grand merci à cette équipe pour leur temps, en particulier à TCM qui a accompagné le CVM en mécénat de compétences.

La fréquentation du site internet du CVM

Le changement du site internet s'est accompagné d'un changement dans l'outil d'analyse de la fréquentation, ce qui a impacté l'obtention de données fiables concernant le nombre de visiteurs durant l'année 2023.

Au 31 décembre, 60 000 visiteurs ont été répertoriés correspondant la fréquentation de 2022. En moyenne, chaque mois, plus de 5 000 personnes visitent le site. Ces dernières proviennent majoritairement de France métropolitaine, puis des Etats-Unis, de Chine, et d'Europe.

Les pages les plus visitées restent celles des professionnels, notamment celle sur la mallette d'informations sur le signalement et l'information préoccupante.

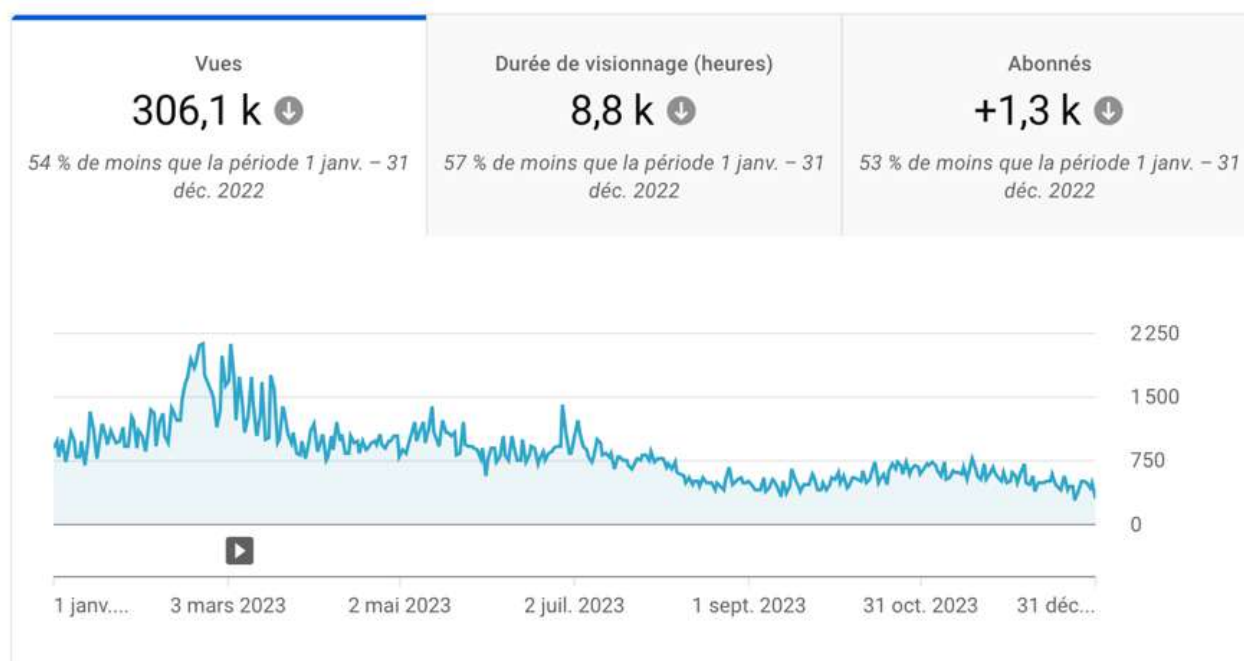
YOUTUBE

La chaîne Youtube du CVM, qui comptait 5 566 abonnés fin 2022, en compte 6 830 fin 2023. Du fait d'une baisse de publication de vidéos, l'association n'ayant publié qu'une seule nouvelle vidéo en mars 2023, le nombre de visionnage a baissé de 54% sur l'année, passant de 659 000 vues en 2022 à 306 100 vues en 2023.

La vidéo la plus regardée reste « c'est quoi un viol ? ».










Les 18-24 ans représentent 36,1% des visiteurs, suivis par les 35-44 ans (25,6%), et les 25-34 ans (17,5%). 59,5% des visiteurs sont des femmes, 40,5% des hommes, provenant majoritairement de France, puis du Canada, de Belgique, du Sénégal et de Côte d'Ivoire.

Vos vidéos ont enregistré 306 078 vues en 2023



Parmi les vidéos les plus vues sur YouTube au 31 décembre 2023 :

Date mise en ligne

	Contenus	Durée moyenne d'une vue	Vues
1	 <p>C'est quoi un viol ? 24 févr. 2021</p>	1:52 (43,0 %)	906 618
2	 <p>C'est quoi les agressions sexuelles ? 10 avr. 2019</p>	1:49 (46,3 %)	236 640
3	 <p>Parent, on vous parle du quotidien ! 14 janv. 2021</p>	0:23 (15,4 %)	54 824
4	 <p>C'est quoi la pédopornographie ? 19 déc. 2019</p>	1:14 (49,3 %)	53 633
5	 <p>Parents, on vous parle des cyberviolences. 26 mars 2021</p>	0:21 (10,8 %)	52 778
7	 <p>C'est quoi le harcèlement sexuel ? 29 mai 2020</p>	1:13 (48,3 %)	52 012
8	 <p>C'est quoi l'inceste ? 26 oct. 2021</p>	1:41 (55,8 %)	49 421
9	 <p>Parent, on vous parle des écrans 12 déc. 2020</p>	0:47 (23,5 %)	34 515
10	 <p>Repérage et prise en charge des enfants victi... 14 janv. 2021</p>	2:26 (53,9 %)	25 849

RÉSEAUX SOCIAUX NUMÉRIQUES

L'association a un compte Facebook depuis septembre 2017, un compte Instagram depuis décembre 2019, un compte LinkedIn depuis 2020.

Ils permettent de transmettre les actualités de l'association, ainsi que toutes les informations pertinentes concernant les violences faites aux enfants et aux adolescents. Le webmaster du site internet s'occupe également des réseaux sociaux de l'association.

L'animation est régulière sur LinkedIn, plus parcellaire sur les deux autres réseaux, ce qui n'a pas empêché l'association d'agrandir sa communauté. Au 31 décembre 2023, l'association comptait 2 200 abonnés Facebook, 597 abonnés Instagram et surtout 7 067 abonnés LinkedIn (1 737 en 2022).

La mallette pédagogique sur la prostitution des mineurs

Finalisation de la mallette

Grâce aux résultats issus de la recherche sur la prostitution des mineurs que l'association a menée de septembre 2020 à janvier 2022 en France métropolitaine, des outils ont été réalisés s'adressant aux professionnels et au grand public.

Cette mallette est composée :

- D'un tutoriel d'information, « motion design », s'intitulant « c'est quoi la prostitution des mineurs ? ».
- De cinq tutoriels d'information, « motion design », s'adressant spécifiquement aux professionnels et aux parents, répondant spécifiquement à une question précise.
- D'un guide de repérage, de signalement et d'orientation à destination des professionnels.
- D'une trame d'entretien à destination des professionnels les aidant à aborder plus sereinement le sujet avec les mineurs.



En 2023, le CVM a complété cette mallette :

- D'un dernier tutoriel s'adressant aux professionnels et aux parents, répondant à la question « quelles sont les conséquences pour le mineur et son entourage ? ».
- De quatre tutoriels s'adressant aux jeunes, s'inspirant de faits réels et sensibilisant sur les voies d'entrée dans l'exploitation sexuelle : « l'inconnu », « la meilleure amie », « le petit copain », « le copain virtuel ». Ces tutoriels ont été réalisés en partenariat avec Colosse aux pieds d'argile. Les professionnels de CAPA ont été formés sur cette thématique par l'équipe de recherche en début d'année 2024 et diffusent ces tutos lors des interventions auprès d'adolescents.



Ces tutoriels seront mis à disposition sur le site internet de l'association en 2024, après une première période d'expérimentation auprès des jeunes.

Diffusion des résultats de la recherche-action et de la mallette

Durant l'année 2022, plus de 2 000 professionnels ont eu accès à la mallette pédagogique de sensibilisation sur la prostitution des mineurs lors de douze interventions réalisées par l'équipe de recherche sur l'ensemble du territoire.

En 2023, ce sont vingt-trois interventions qui ont réuni plus de 2500 professionnels à travers la France.

Depuis la fin de la recherche, les résultats de la recherche et les ressources numériques pédagogiques qui en ont découlé ont donc été diffusés à plus de 4 500 professionnels. Ces interventions continueront en 2024.

Évaluation des outils de la mallette

En fin d'année 2023, un questionnaire d'évaluation des outils de la mallette a été élaboré à destination des professionnels. L'objectif est de pouvoir interroger les interlocuteurs rencontrés dans le cadre de la recherche, afin de savoir si les outils réalisés sont utiles à leur pratique et pertinents au vu des problématiques rencontrées.

Le questionnaire sera lancé début 2024.

D'autres questionnaires ont également été élaborés en partenariat avec CAPA afin de récolter des données provenant des jeunes et des professionnels rencontrés dans le cadre de leurs sensibilisations, afin de pouvoir disposer d'informations statistiques sur l'exploitation sexuelle des mineurs en France.

L'enquête épidémiologique sur la vie affective et les violences sexuelles à l'adolescence (VAVISA)

Une des recommandations de la recherche-action PROMIFrance était de « réaliser une enquête de victimation nationale sur la prostitution des mineurs dans les établissements scolaires et en milieux extra-scolaires, permettant d'évaluer la prévalence de vente et d'achat de services sexuels auprès d'adolescents ».

Grâce au soutien de la Ville de Paris, l'association CVM mène une enquête épidémiologique sur la vie affective et les violences sexuelles auprès d'adolescents et jeunes adultes parisiens.

Cette enquête épidémiologique exploratoire et novatrice vise à mieux connaître les comportements sexuels des adolescents et jeunes adultes parisiens, leurs éventuelles pratiques de vente et d'achat de contenu à caractère sexuel (en physique et via l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux), leur usage de la pornographie, ainsi que les éventuelles violences sexuelles et les cyberviolences sexistes et sexuelles qu'ils auraient subies et/ou agies. L'objectif est d'améliorer les outils de prévention à destination du jeune public et de nourrir les réflexions des politiques publiques.



Un questionnaire anonyme en ligne a été adressé depuis le 30 octobre 2023 à des jeunes parisiens âgés de 15 à 21 ans. Une affiche avec un QR code a été mise à disposition dans 117 structures de la protection de l'enfance (foyers de l'enfance, MECS, structures de milieu ouvert), et des structures jeunesse de la Ville de Paris (centres Paris Anim', Espaces Paris Jeunes, les associations et centres jeunesse).

Cette recherche est réalisée en partenariat avec l'INSERM/Sorbonne Université, et a obtenu un avis favorable du comité d'éthique de la recherche CER Sorbonne-Université (avis du CER-2023-VAVISA du 11/07/2023). Les résultats seront présentés à l'automne 2024.



Des interviews témoignages avec le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

Depuis 2021, l'association CVM collabore avec le Ministère des Sports afin de réaliser des ressources numériques pédagogiques informant sur les professionnels qui peuvent intervenir pour aider une victime dans le milieu sportif, outre les professionnels judiciaires et les professionnels de soin, et sur la cellule Signal-sports.

Depuis l'année 2021-2022 jusqu'à aujourd'hui, des flyers de sensibilisation sur ces professionnels ont été réalisés par le CVM pour les services du ministère, diffusés et distribués aux services Sport de l'État en métropole et en outre-mer. Un film animé à

destination des enfants et des parents qui veulent signaler a aussi été mis à disposition. L'association CVM a également contribué à l'élaboration du guide de l'audition en enquête administrative dans le sport et à sa diffusion, guide méthodologique qui s'impose déjà aux enquêteurs des services Sport de l'Etat (SDJES), utilisé durant leurs formations à l'automne 2023, et présenté au corps d'inspection IGESR par le ministère en janvier 2024

Dans la continuité de ces actions, et prévu depuis 2023, le CVM réalise quatre « capsules vidéos », qui ont pour objectifs d'incarner la lutte contre les violences dans le sport et d'encourager la libération de la parole dans les structures sportives. Elles contribueront également à faire connaître davantage la cellule ministérielle de signalement Signal-Sports.

Les quatre témoignages sont portés par une ancienne victime ; une ancienne championne de karaté devenue éducatrice sportive ; la pilote de la cellule signal-sports ; et un athlète en para-sport.

Les tournages sont actuellement en cours, la diffusion des films étant prévue pour l'automne 2024 pour une mobilisation de l'écosystème sportif par le ministère des Sports à partir de janvier 2025.

Le partenariat avec l'association Colosse aux Pieds d'Argile

L'association Colosse aux pieds d'argile (CAPA) utilise les outils du CVM, notamment le tutoriel « c'est quoi une agression sexuelle ? » lors de ses interventions auprès des jeunes et des professionnels.

En 2023, ce sont plus de 86 000 collégiens, lycéens et professionnels qui ont vu les vidéos avec des retours unanimes.

L'année 2023 a permis la réalisation des quatre vidéos d'animation sur la prévention de l'entrée dans l'exploitation sexuelle des mineurs.

Les temps forts de l'association durant l'année 2023

L'association CVM est aujourd'hui reconnue dans le paysage des acteurs de la protection de l'enfance. De nombreuses rencontres ont eu lieu avec des personnalités politiques, des institutions et des associations.

Parmi les temps forts de l'association :

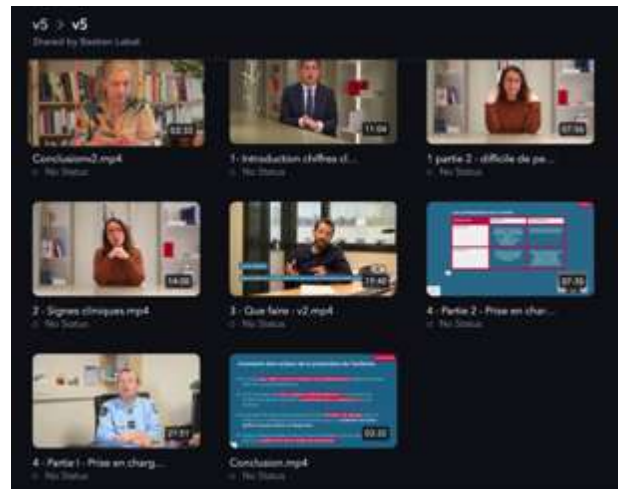
- Participation au comité de suivi du plan de lutte contre les violences faites aux enfants, à la DGCS
- Participation au comité de suivi du plan de lutte contre la prostitution des mineurs, à la DGCS
- Participation à la 4^e convention sur les violences sexuelles dans le sport (3/07/23), organisée par le ministère des sports
- Audition à l'assemblée nationale sur les violences sexuelles dans le sport (13/09/23)
- Audition de la DIAV sur le guichet unique
- Rencontre avec la Fondation pour l'enfance autour de l'intelligence artificielle
- Sensibilisation sur la prostitution des mineurs dans un collège 9^e arrondissement de Paris, en partenariat avec la police nationale (MPCR, 8/12/23)
- ...



L'association a également été présente dans les médias :

- **Participation à la campagne gouvernementale de lutte contre les violences sexuelles sur mineurs**
- Participation à une table ronde du salon VIVA TECH, Futur of sport, en juillet avec l'association Colosse aux pieds d'argile
- Deux participations à l'émission « La maison des maternelles », Mélanie Dupont (1/03/23) et Marianne Sanchez
- Participation à l'émission *La soirée continue* sur France 2 (22/12/2023)
- Lancement de la formation Make.org et ma formation médicale





Durant l'année, l'association CVM a bénéficié de soutiens précieux qui ont permis des actions caritatives :

- le Rotary Club Paris Avenir a organisé un concert caritatif le 15 avril 2023 au sein de l'Église Notre Dame de la Croix, dans le 20^e arrondissement de Paris



- L'agence de communication Clear Channel a diffusé gracieusement un spot publicitaire durant 15 jours au sein de 266 centres commerciaux et aéroports français.



Des demandes de particuliers ou d'institutions parviennent à l'association pour utiliser les outils que l'association réalise.

Le fonctionnement interne de l'association

Le mécénat de compétences

Depuis septembre 2022, l'association a été contactée par ProBonoLab, une association dont la mission est de mettre en relation associations et entreprises pour du mécénat de compétences. ProBonolab a publié une annonce pour une mission d'élaboration de la stratégie de recherche de mécénats à l'attention du CVM.



Cette publication a permis la mise en lien avec deux professionnelles de la société Talisker, qui accompagnent depuis l'association dans la recherche de soutiens.



En fin d'année 2023, l'association a pu bénéficier du soutien d'un chargé de projet d'Extia, qui a permis un travail sur l'amélioration du site internet.



Le CVM bénéficie également du soutien indéfectible de la société The Coding Machine qui a élaboré les différents sites internet de l'association et contribue aujourd'hui à l'élaboration de la nouvelle version.



La société Register a réalisé les outils de la mallette pédagogique de sensibilisation sur la prostitution des mineurs, ainsi que la nouvelle charte graphique de l'identité du CVM.



L'association CVM remercie chaleureusement tous ces acteurs, qui contribuent pleinement aux missions du CVM.

La recherche de partenariats

Le CVM poursuit son travail de recherche de partenariats, primordial pour la réalisation et la concrétisation de ses projets. Nous comptons sur le soutien renouvelé du Ministère de la Santé, du Ministère de la Justice, du Ministère des Sports, de la Ville de Paris, du Conseil Régional d'Île de France et du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.

Notre travail de communication et d'action permet chaque année de pérenniser ces soutiens financiers et moraux, fondamentaux pour son développement.

Secrétariat et communication

L'association souhaite professionnaliser les postes de secrétariat et de communication.

Les réunions

Plusieurs temps de travail ont réuni les membres de l'association :

- deux assemblées générales, le 9 juin 2023 et le 15 décembre 2023 ;
- des réunions de travail bimensuelles du bureau ;
- des réunions de groupes de travail régulières autour des différents projets.

Conclusion et perspectives

Au cours de l'année 2023, l'association a renforcé sa position d'acteur du champ de la protection de l'enfance reconnu à la fois par le grand public, les professionnels, les journalistes, les institutions et les Ministères. Elle a poursuivi les grands chantiers engagés les années précédentes.

L'année 2023 a été consacrée à poursuivre les travaux autour de la mallette pédagogique de sensibilisation sur la prostitution des mineurs, en s'appuyant sur le partenariat avec l'association CAPA ; ainsi que les travaux avec le Ministère des Sports, avec toujours comme objectif principal l'accessibilité de l'information et la sensibilisation en faveur de la lutte contre les violences subies par les mineurs, et la professionnalisation des acteurs du sport comme acteurs de la protection des enfants qu'ils accueillent.

L'année 2024 ouvrira un nouveau grand chantier autour de la prévention des violences commises sur les enfants et adolescents en situation de handicap, et préparera l'organisation d'un nouveau colloque du CVM en 2025.

Remerciements

L'association CVM remercie le Ministère des solidarités et de la santé, le Ministère de la justice, le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, la région Ile de France, la Ville de Paris, le Défenseur des droits et le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour le soutien apporté à la réalisation de ses actions.

Le CVM remercie le Rotary Club Paris Avenir pour son engagement auprès de l'association.

L'association CVM remercie les agences digitales Les affranchis, Register, The Coding Machine, la société Clear Channel, Extia ainsi qu'Arnaud Vautherin et Virginie Eidel pour leur accompagnement expert dans la réalisation des supports du CVM.

Le CVM remercie l'INSERM/Sorbonne Université, ainsi que l'association Colosse aux pieds d'argile pour leurs collaborations.

L'association CVM remercie la Cour d'appel de Paris, le Parquet des Mineurs de Paris et la Brigade de Protection des Mineurs pour le travail partenarial confiant et engagé.

Enfin, l'association CVM remercie la direction de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, présente à ses côtés depuis sa création.

